

FORMULAIRE DE PLAINE DISCIPLINAIRE

ITAA

Informations préliminaires : Langue de la procédure.

Votre plainte peut être rédigée dans la langue nationale (NL-FR-DE) de votre choix.

La langue de la procédure sera toutefois déterminée par le rôle linguistique (NL ou FR) auquel appartient le professionnel, sujet de votre plainte.

IDENTIFICATION DU PLAIGNANT

ITAA

IDENTIFICATION DU PLAIGNANT

PLAIGNANT pers. phys. :

Nom :

Prénom :

N° d'entreprise (si applicable) :

N° ITAA (si applicable) :

Domicile :

Courriel :

Tél /GSM :

PLAIGNANT pers. morale :

Dénomination sociale :

Nom et prénom du ou des administrateurs signataires de la plainte :

N° d'entreprise :

N° ITAA (si applicable) :

E-mail :

Tél :

Quelle est votre relation avec l'expert-comptable (certifié) ou/ le conseiller fiscal certifié ? :

Vous êtes :

- un(e) Client(e) ou ex-client(e)
- un Confrère / une consœur
- une autorité publique
- un autre tiers (à préciser) :

Êtes-vous assisté par un avocat ?

- Non**
- Oui et je souhaite que mon avocat soit mis en copie de toute information que vous me communiquerez :**
NOM :
Prénom :
E-mail :
Tél/GSM :

LES DONNÉES DE LA PLAINTE

ITAA

IDENTIFICATION DE L'EXPERT-COMPTABLE (CERTIFIE)/CONSEILLER FISCAL CERTIFIE PERSONNE PHYSIQUE FAISANT L'OBJET DE LA PLAINTE

Nom :
Prénom :
N° ITAA (si connu) :
N° d'entreprise (si applicable) :

Exerce-t-il via une personne morale reconnue ?

- Non**
- Oui :**
Dénomination sociale :
N°ITAA (si connu) :
N° d'entreprise :

I. CONTEXTE ET CIRCONSTANCES DE VOTRE CAS

Dans ce cadre, veuillez décrire le contexte factuel et pertinent dans lequel les faits se sont produits.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

II. VOS GRIEFS À L'ENCONTRE DE L'EXPERT-COMPTABLE (CERTIFIE) OU DU CONSEILLER FISCAL CERTIFIE ET LES MOTIFS

Dans ce cadre, il vous appartient de décrire avec précision (et de manière synthétique) les faits ou omissions que vous reprochez à l'expert-comptable (certifié) ou conseiller fiscal certifié, ensuite les raisons pour lesquelles vous estimez que les faits ou omissions que vous reprochez à l'expert-comptable (certifié) ou au conseiller fiscal certifié constituent un manquement dans son chef. Il vous est loisible de citer la ou les règles juridiques ou déontologiques qui, selon vous, ont été enfreintes.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

III. LES PIÈCES À L'APPUI DE VOTRE PLAINTE

A l'appui de votre plainte, vous devez déposer les documents, justificatifs ou éléments permettant à l'institut de réserver une suite utile, efficace et rapide. En vertu des règles de la preuve, vous supportez la charge de la preuve de ce que vous affirmez. Veuillez établir ci-dessous un inventaire des pièces que vous produisez à l'appui de votre plainte.

- 1.
- 2.
- 3.
- ...